Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 9

Rubrik: Concours des ruchers SAR 2000

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours des ruchers SAR 2000

Le dernier concours du siècle a vu s'affronter les apiculteurs de la fédération du Jura bernois. La grande section d'Erguel-Prévôté a aligné six concurrents. Malheureusement il n'y avait personne du Pied du Chasseral. On est donc resté derrière! Cette petite section se prépare déjà pour la prochaine fois.

En parcourant ces vallons du Jura, le jury a rencontré une apiculture traditionnelle. Il n'y a pas de culture intensive, peu ou pas de fruitiers. Que reste-t-il?

L'abeille le sait mieux que nous. Elle profite de toutes les petites miellées, à défaut (comme en 2000) de celle de sapin. Et l'apiculteur? Les concurrents nous ont montré qu'ils savaient s'adapter, qu'ils étaient de vrais partenaires. Parler de partenariat avec les abeilles est peut-être un peu « fort ». Et pourtant: avec le travail des vulgarisateurs, des moniteurs, on la connaît mieux, on peut prévoir ses réactions, anticiper son évolution etc. Avec le numéro de la grand-mère on situe la fille et toute la descendance. Telle lignée est plus prolifique, telle autre convient mieux, et ainsi de suite. Nous avons visité des exploitations où la généalogie des reines était précisément notée, et des différences visibles entre les lignées. Par une attention soutenue, des soins appropriés, la plupart des concurrents ont su préparer leurs colonies pour la récolte. Pour le reste, miellée et conditions météo, il faut s'en remettre à dame Nature! Dans l'ensemble, la saison a été moyenne.

Ce qui a beaucoup réjoui le jury, c'est l'aveu de plusieurs qui nous ont fait part du plaisir et de l'intérêt qu'ils ont éprouvés dans la préparation et de la satisfaction d'avoir participé.

Comme d'habitude (comment pourrait-il en être autrement?) nous avons été partout accueillis avec enthousiasme. Les experts, vieux routiniers de la fonction, se sont remis en question à chaque exploitation. Ils ont été satisfaits et ont apprécié chaque candidat. Un grand merci à tous, ainsi qu'à mes deux collègues Jean-Michel Genolet, délégué de l'AD, et William Schneeberger, délégué de la circonscription, qui a eu le souci de tous les détails de ces deux tournées.

Je n'oublie pas Madame Nelly qui nous a si gentiment offert l'hospitalité. Je garde de ces journées passées au Jura un lumineux souvenir.

Pour le jury: *F. Bovy*

6e circonscription

Section Erguel-Prévôté et Pied du Chasseral*

Palmarès

Nom	*Prénom*	*Colonies*	*Catégorie*	*Points*	*Médaille*
Marchand	Eric	8	1	95	or
Demont	Benjamin	10	1	92	or
Zaugg	Walter	16	1	91	or
Amsler	Daniel	14	1	89	argent
Strambini	André	9	1	89	argent
Jeanbourquin	Victor	34	2	141	or

**La section du Pied du Chasseral n'a pas présenté de candidats.*

6e circonscription

Section Erguel-Prévôté

Marchand Eric
Horloger
Apiculteur depuis 1992
2613 Villeret

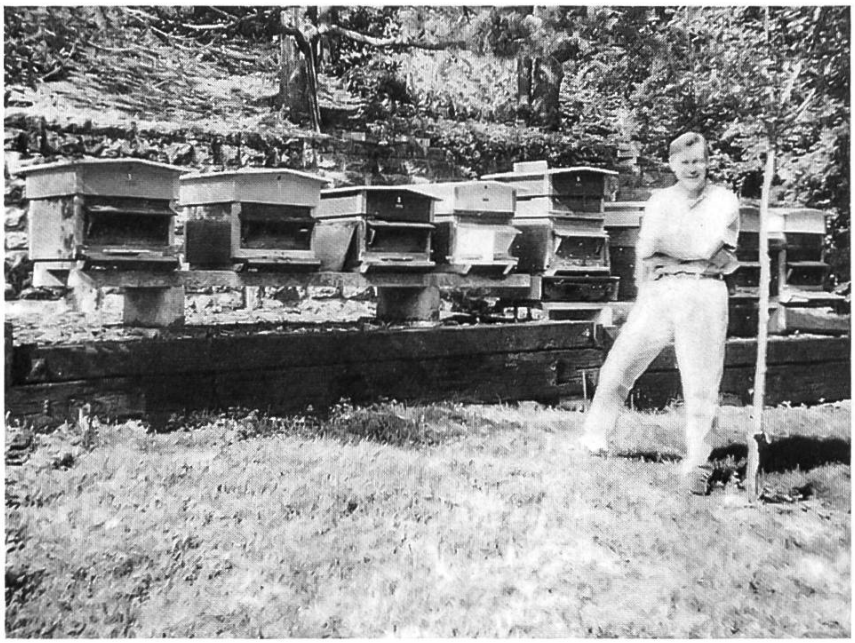

Eric Marchand n'est pas encore un apiculteur de très grande expérience, voici seulement 8 années qu'il a installé son rucher dans sa propriété. Mais son désir d'arriver au but fixé, en cherchant à se perfectionner continuellement et en suivant régulièrement les cours de vulgarisation et d'élevage de reines, lui a permis de très vite devenir un excellent apiculteur. Il fonctionne également comme inspecteur des ruchers à la fédération. Ses 8 ruches du type DB orientées sud-est à l'altitude de 800 m sont bien accessibles et admirablement aménagées dans la petite prairie devant la maison. Entouré de plantes mellifères de toutes sortes, le tout très bien entretenu laisse une impression fort agréable. Le local d'extraction comprenant tout le matériel nécessaire est d'une grande propreté. L'armoire est garnie d'une bonne réserve de cadres neufs. Ses connaissances théoriques sont excellentes, la comptabilité et toutes les informations sur ses colonies sont informatisées.

Lors de la première visite, les 2 colonies visitées sont très populeuses avec des hausses déjà bien garnies. Les cadres sont renouvelés, 2 cires ont été introduites. Une des colonies est quelque peu agressive, le temps y est certainement pour quelque chose; aucun essaim n'est sorti à ce jour.

Lors du deuxième passage, on peut constater des colonies toujours très fortes. Une colonie employée pour un élevage de reines avait reçu une cellule royale mais ne pondait pas encore, et un petit essaim recueilli était orphelin. 20 ruchettes étaient en station de fécondation, ce qui permettra de remérer les colonies les moins douces. Le miel a été extrait et conditionné, le contrôle SAR effectué.

Félicitations à cet apiculteur pour son dévouement à sa Fédération des sociétés d'apiculture et au plaisir qu'il porte à ses abeilles et à la nature.

Le jury lui accorde: 10 – 10 – 9 – 9 – 10 – 9 – 10 – 9 – 10 – 9 = 95 points.
Médaille d'or et médaille de vermeil
offerte par AGORA (Association des groupements et organisations romands de l'agriculture)

6e circonscription

Section Erguel-Prévôté

Demont Benjamin
Commerçant fromager
Apiculteur depuis 1991
2610 Saint-Imier

Benjamin Demont a commencé l'apiculture en 1991. Il a repris le petit pavillon dans la propriété familiale au bas du village; sa situation est idéale, bien à l'abri des vents dominants. L'orientation est sud-est à l'altitude de 830 m. Le rucher, certainement plus que centenaire, a un cachet très sympathique avec son auvent très avancé. 10 colonies sont en exploitation.

Malgré le temps limité consacré au rucher, l'intérieur soigneusement aménagé est propre, les ruches du type Bürki ont été repeintes. Tout le matériel est présent et bien rangé. L'extraction se fait dans un local servant également à d'autres fins, il est aménagé dans l'habitation voisine. De par son métier, des boilles à lait servent de maturateur.

Lors de la première visite, les colonies sont belles mais pas toutes très fortes. Le premier essaim a été remis en ruche le jour précédent. L'apiculteur travaille sûrement, sans crainte des abeilles. La colonie ouverte un peu trop à l'aise est douce, le couvain bien serré.

A la deuxième visite, nous constatons que l'essaim sorti le 25 mai ainsi que la souche sont en ordre avec du beau couvain bien compact. Dans l'ensemble les colonies sont belles, le renouvellement des cadres peut être amélioré en insérant une cire supplémentaire. Le renouvellement des reines se fait par achat chez le moniteur régional.

Les annotations concernant les colonies sont bonnes, mais pourraient être complétées par l'ascendance et d'autres détails. La comptabilité est faite et bien présentée. Les connaissances théoriques, elles, bien que satisfaisantes, peuvent être affinées.

Le jury lui accorde: 9 – 10 – 8 – 9 – 9 – 10 – 10 – 9 – 10 – 8 = 92 points. **Médaille d'or.**

6e circonscription

Section Erguel-Prévôté

Zaugg Walter
Mécanicien retraité
Apiculteur depuis 1965
2604 La Heutte

Walter Zaugg, dont la précision et la méticulosité se traduisent dans tout ce qu'il touche (également en apiculture) possède 16 colonies Dadant Blatt sur deux emplacements. Le premier sur Péry avec 9 ruches et le deuxième au lieu dit Les Noix à La Heutte avec 7 ruches. Sur les deux emplacements l'orientation est sud-est à l'altitude de 620 m. Ils sont bien aménagés et assez faciles d'accès. Un petit pavillon pour entreposer le matériel se trouve sur le premier site. La réserve de cadres est bien fournie et le matériel complet. L'extraction se fait à son domicile et du fait de l'étroitesse des locaux le matériel est réparti sur divers endroits. La réserve de cadres neufs, de hausses, de fonds varroa est imposante. Une machine pour tirer les fils ainsi qu'une pour percer les cadres, fabriquées personnellement, font partie de l'atelier. Walter construit et répare absolument tout lui-même. Il a également fonctionné pendant vingt années au comité de la section. Nous pouvons le remercier pour son engagement.

Lors de la première visite, la première colonie est docile, le couvain parfait. Une hausse déjà bien garnie complète le tout. La deuxième colonie, elle, par contre, devient très agressive après quelques minutes et les piqûres pleuvent. Sur le second site, la visite se fait sans problème et là également la hausse est déjà bien pleine. Le renouvellement des reines se fait régulièrement et le marquage aussi.

A la deuxième visite au rucher des Noix, nous pouvons constater de belles colonies avec des hausses déjà bien remplies. La colonie essaimeuse est remérée avec du beau couvain. Au rucher de Péry où se trouve l'essaim, celui-ci est magnifique, tout sur cire gaufrée. L'ensemble des colonies visitées ce jour sont belles et peu agressives.

Les annotations concernant les colonies sont bonnes, les connaissances théoriques également; par contre il n'y a pas de comptabilité. Dans son travail, l'apiculteur prend beaucoup de temps au nettoyage et enfume certainement un peu trop, ce qui a pour conséquence d'irriter les abeilles lorsque le temps n'est pas favorable.

Le jury lui accorde: 9 – 10 – 10 – 9 – 9 – 9 – 9 – 9 – 9 – 8 = 91 points.
Médaille d'or.

6e circonscription

Section Erguel-Prévôté

Amsler Daniel
Apiculteur depuis 1996
2745 Grandval

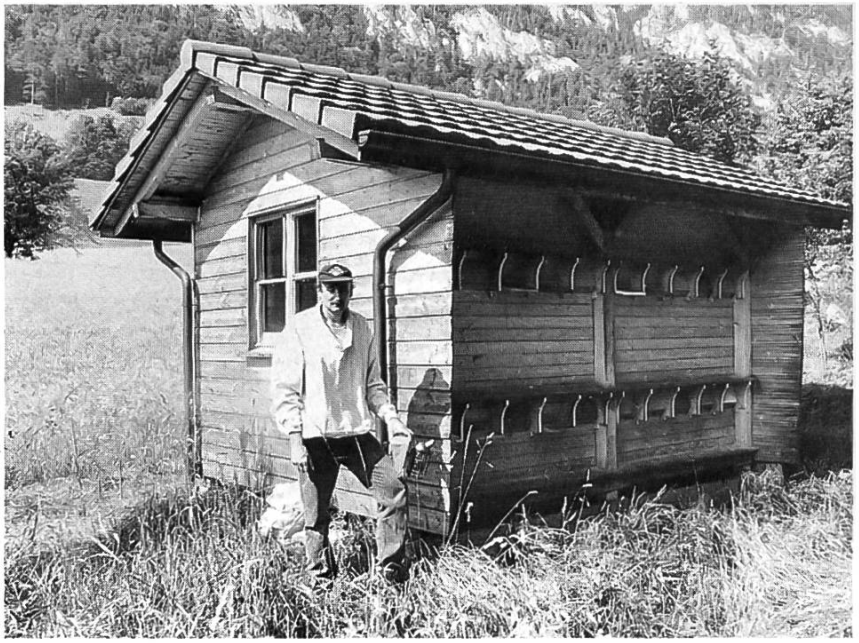

Daniel Amsler est un jeune apiculteur, il pratique depuis 1996. Il est pâtissier de métier, profession qu'il a abandonnée pour travailler aux CFF à Bienne. Il loue deux pavillons Bürki, l'un au nord du village de Crémine, altitude de 620 m, situation sud-est; d'un accès facile, ce petit pavillon est peuplé de 6 colonies. L'intérieur est relativement petit mais bien aménagé et propre. L'armoire contient une bonne réserve de cadres, les ruches sont posées sur des rails, garants d'une parfaite stabilité. Le second rucher côté sud du village contenant 12 ruches Bürki, dont 6 peuplées, fait partie d'une ferme; l'accès en est très difficile, sans un sentier véritable, et les arbres qui l'entourent méritent d'être élagués. Bien entourés de prairies, les alentours des deux ruchers manquent d'aménagements, dommage car ces deux petits ruchers sont dans une situation de production idéale.

Lors de la première visite le temps ne permet pas d'ouvrir, mais l'on peut voir des colonies populeuses. Tout le matériel est présent et la réserve de cadres est bonne. Une colonie a essaimé et l'essaim remis en ruche. La première récolte est déjà extraite. Tout le matériel d'extraction est présenté en état d'exploitation dans un local adéquat et sain.

A la deuxième visite, dans le rucher au sud, plusieurs colonies ont essaimé et les essaims n'ont pas tous été repris. L'apiculteur prévoit de changer les reines prochainement suite à l'élevage effectué lors du cours d'élevage de la société. Dans le rucher nord, l'essaim remis en ruche paraît être orphelin, un cadre de couvain vient d'être ajouté. Dans ce rucher les reines ont été toutes changées l'année dernière; les abeilles sont douces et le travail agréable. Deux nucléis ont été préparés et sont encore à contrôler.

Cet apiculteur qui n'a que quatre années d'expérience et de pratique apicole est plein d'enthousiasme pour ses abeilles et mérite certainement d'être encouragé; tous ses déplacements se font à vélo, ce qui ne facilite pas sa tâche.

Le jury lui accorde: 7 – 8 – 10 – 9 – 9 – 9 – 9 – 10 – 9 – 9 = 89 points.
Médaille d'argent.

6e circonscription

Section Erguel-Prévôté

Strambini André
Ingénieur ETS
Apiculteur depuis 1982
2746 Crémines

André Strambini possède un magnifique pavillon au nord du village de Corcelles en lisière de forêt sous le Mont-Raimeux. L'orientation est sud-est à l'altitude de 700 m. Sa situation est idéale, seul le chemin d'accès est quelque peu pentu. Les alentours du rucher sont bien aménagés et le tout laisse une excellente impression. L'intérieur est très propre et bien rangé, il est équipé de 8 ruches système Schneider, de 10 ruches B.J. dont 5 Schneider et 4 B.J. sont en exploitation. L'armoire à cadres hermétique contient une bonne réserve de cadres.

L'extraction et le conditionnement se font dans sa villa. Un local servant également à d'autres fins est aménagé à cet effet pendant l'été. Le matériel est complet et en ordre d'exploitation.

Lors de la première visite, le temps est pluvieux et frais, ce qui ne permet pas d'ouvrir les colonies. Par la porte arrière des Bürki, on voit des colonies assez fortes qui occupent bien les cadres. Les hausses sont partiellement posées. Les annotations présentes pourraient être plus complètes avec les ascendances des reines.

A la deuxième visite, malgré la bonne ascendance des reines, la plupart des colonies se sont affaiblies. La visite du couvain a permis de constater une forte attaque de varroas. Ayant pris part au cours d'élevage de reines organisé par la société, il aura la possibilité de former quelques nucléis afin de ne pas laisser son rucher se dépeupler.

Les connaissances théoriques sont très bonnes et la comptabilité présentée. L'apiculteur porte un bon intérêt pour l'élevage des reines. Dommage que ce rucher ait été insuffisamment traité contre le varroa, car ceci a certainement contribué à faire perdre de précieux points pour le concours.

Le jury lui accorde: 9 – 10 – 10 – 8 – 8 – 9 – 9 – 9 – 9 – 8 = 89 points.
Médaille d'argent.

6e circonscription

Section Erguel-Prévôté

Jeanbourquin Victor
Horloger retraité
Apiculteur depuis 1955
2610 Tavannes

Notre collègue Victor à l'âge de 84 ans manie encore 34 colonies DB en pavillon. Ce pavillon qu'il a construit lui-même il y a plus de trente ans est très bien entretenu et situé à l'abri des vents, au sud du village Le Fuet. L'accès en est malheureusement difficile par un petit sentier très rapide. La paroi ouest de ce rucher d'orientation sud-est à l'altitude de 820 m est occupée par des ruchettes pour la formation de nucléis.

Lors de la première visite, le miel est déjà extrait et nous voyons des colonies en moyenne très peuplées et les ruches visitées nous laissent apercevoir des cadres bien renouvelés sur lesquels le couvain est très compact. Deux essaims sont sortis et remis en ruche. L'apiculteur pratiquant l'élevage de reines, il assure une bonne ascendance en cherchant du couvain chez les moniteurs de la région. Les reines sont toutes marquées selon ses dires. Le matériel d'élevage est complet et prêt à l'emploi. Les annotations au rucher ainsi que les connaissances théoriques sont satisfaisantes, la comptabilité bien présentée avec les annotations annuelles de la récolte et le rendement moyen. L'extraction et le filtrage se font dans le rucher.

A la deuxième visite, les essaims contrôlés sont en ponte sur cires gaufrées et les souches également toutes remérées; toutes les colonies paraissent bien populeuses. Victor nous présente encore sa méthode d'élevage et 29 ruchettes sont en station de fécondation.

Le jury ne peut que s'enthousiasmer devant la maîtrise de cet apiculteur et de son énergie au travail. Bravo Victor et nous te souhaitons encore beaucoup de plaisir avec tes abeilles.

Le jury lui accorde: 8 – 9 – 10 – 10 – 10 – 9 – 9 – 10 – 8 – 9 – 10 – 10 – 10 – 9 – 10 = 141 points. **Médaille d'or.**